



Validation des Acquis de l'Expérience

V.A.E.

Public concerné, nombre,	Toute personne, quel que soit son âge, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée
Prérequis, modalités et délai d'accès	Prérequis nécessaires! : avoir une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé d'au moins une année. Bonne connaissance de la langue française (orale et écrit) Accessible aux personnes handicapées Possibilité de valider par blocs de compétences ou modules!
Présentation générale (Problématique, intérêt)	Obtenir un diplôme grâce à son expérience professionnelle acquise sur le terrain afin d'avoir une reconnaissance.
Objectifs	Obtenir un diplôme, un titre professionnel, des modules de compétences par l'explicitation d'expériences personnelles vécues
Contenu de la formation	L'accompagnateur doit! : - se référer au référentiel de certification et aux critères d'évaluation du jury - aider le candidat à formaliser ses écrits! : organiser et articuler les idées pour garantir la cohérence de dossier, favoriser l'expression orale et écrite du candidat et l' <u>auto-positionnement</u> -préparer l'oral